



Les parcelles

IGP CITÉ DE CARCASSONNE



Histoire

«Les Parcelles» est un tour d'horizon de nos grands terroirs autour de Limoux et de leurs cépages. Cette cuvée est l'expression de sélections parcelle à proximité de la Cité de Carcassonne.

Né sur le terroir méditerranéen, ce vin donne une magnifique expression des cépages grenache et syrah, avec l'imposante Cité de Carcassonne en toile de fond !

Vignoble

Nos parcelles sont situées sur un terroir argilo-calcaire bénéficiant de l'influence climatique méditerranéenne.

Cépages

60% Grenache - 40% Syrah

Vinification

Les deux cépages sont vinifiés séparément afin de préserver leurs caractéristiques propres. La Syrah bénéficie d'une macération pelliculaire à froid pour favoriser l'extraction des arômes et sublimer son profil fruité. La fermentation de la Syrah s'étend sur 8 à 10 jours, tandis que celle du Grenache est plus courte, durant entre 5 et 6 jours. Après la vinification, les deux cépages sont élevés en barriques pendant 4 mois puis assemblés.

Dégustation

Robe grenat profonde et un nez expressif mêlant fruits rouges mûrs (cerise, framboise) à des touches d'épices et de garrigue. En bouche, l'harmonie entre le Grenache et la Syrah séduit par sa rondeur et sa fraîcheur, avec des tannins souples et une finale légèrement épicée.

Accords mets vin

S'accordera parfaitement sur le célèbre Cassoulet, une daube de boeuf, des entrecôtes grillées ou encore des fromages à pâte molle légèrement affinés.




ANNE DE JOYEUSE
LIMOUX

